



INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

Judo Club du Canton de Lorient

Merci de prendre le temps de lire cette note ... jusqu'au bout.

L'Assemblée Générale annuelle
Association Judo Club du Canton de Lorient se tiendra le

jeudi 21 Novembre 2013 à 19h30
à LIVRON Mairie salle du bas coté parc Grangeon

L'ordre du jour est le suivant :

1 - Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Rapport sportif
- Perspectives pour la saison 2013/2014
- Questions diverses

2 - Assemblée Générale Extraordinaire Élective

- Approbation de la cooptation de nouveaux membres dans le Comité Directeur
- Validation du Bureau Exécutif par le Comité Directeur et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Pour clôturer cette assemblée, il fera sûrement soif, un pot convivial sera donc offert aux participants.

Les rythmes de la vie associative

La vie de notre club est rythmée par un certain nombre d'événements qui se répètent chaque année et auxquels viennent s'ajouter d'autres moments de rencontre ponctuels ou appelés à durer.

Parmi les premiers, il y a l'Assemblée Générale. Elle a un caractère obligatoire, certes, et c'est tant mieux, car elle permet à chaque adhérent ou parent d'adhérent d'avoir accès aux informations concernant la direction et la gestion du club. Chacun peut demander aux dirigeants de s'expliquer sur ses choix et de justifier sa gestion et éventuellement avoir accès aux pièces justificatives. La transparence doit être de règle et l'intérêt des adhérents pour le travail effectué renforce ce besoin de transparence.

C'est aussi l'occasion de faire des suggestions et propositions qui seront toujours examinées avec sérieux, dès lors qu'elles sont réalistes et réalisables.

L'association est gérée par une équipe de bénévoles dévoués. Participer à l'Assemblée Générale c'est reconnaître et valoriser le travail réalisé.

Quelques informations pratiques

Le mandat des membres du Comité Directeur dure le temps d'une Olympiade (4 ans) et il est renouvelé par moitié tous les 2 ans, les sortants étant désignés par le sort.

Éligibilité : Tout membre actif âgé de 16 ans au moins le jour de l'élection, ayant adhéré depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations.

Électeurs : Tout membre actif âgé de 14 ans au moins le jour de l'élection, ayant adhéré depuis 6 mois minimum et à jour de ses cotisations. Les parents des adhérents de moins de 14 ans peuvent siéger à l'Assemblée avec voix consultative.

Il est possible pour des parents souhaitant s'investir dans la gestion du club, de devenir membre actif en prenant simplement une licence auprès de la FFJDA (coût de la licence pris en charge par l'Association).

Chacun nous rejoint avec sa bonne volonté et sa bonne humeur, accessoirement avec son expérience et/ou son expertise et son talent. Il est surtout riche d'idées nouvelles et porte un regard neuf, contraignant "les anciens" à sortir de leur routine.

Les contraintes sont "légères" : quelques réunions dans l'année et la participation à l'encadrement de certaines manifestations. Si votre motivation n'est pas de vous enrichir (rassurez-vous, il ne vous en coûtera rien non plus), mais de vivre une expérience qui participe à la vie de la collectivité dans une belle ambiance ...
REJOIGNEZ-NOUS, VOUS NE LE REGRETTerez PAS !

Le Président en exercice
SAMUEL FAURIEL

Vous pouvez également nous retourner votre réponse, votre acte de candidature ou éventuellement vos questions en utilisant notre adresse email : bureau@judo-loriol.org. Le pouvoir ne peut être remis qu'en « main propre ».

Réponse

Nom Prénom

- Adhérent au Judo Club du Canton de Lorient
- Parent d'adhérent mineur (Prénom de l'enfant).....
- Participera à l'Assemblée Générale Ne participera pas à l'Assemblée Générale

Si pour des raisons personnelles vous ne pouvez être présent(e) à l'Assemblée et si vous avez voix délibérative (électeur*), vous pouvez donner mandat à un autre adhérent, à la condition qu'il soit lui aussi électeur.

**Voir conditions pour être électeur en page 1*

Pouvoir

Je, soussigné(e),

déclare donner pouvoir à*

pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du Judo Club du Canton de LORIOLE du 21 novembre 2013 et participer aux délibérations en mon nom.

Fait pour valoir et servir ce que de droit à Lorient,

Signature

Le 2013

** Extrait des statuts : « Chaque membre présent à l'Assemblée peut porter deux procurations (ou pouvoir). »*

Candidature

Je, soussigné(e),

Né(e) le

Demeurant

.....
.....

déclare être candidat pour être membre du Comité Directeur de l'Association Judo Club du Canton de Lorient.

Fait pour valoir et servir ce que de droit à Lorient,

Signature

Le 2013